

---

## 10 mai : Commémoration de la traite, de l'esclavage et de leur abolition

Cette année, le 10 mai, en raison de la crise sanitaire que nous connaissons, ne nous permettra pas de nous réunir devant le monument de Jean-Claude Mayo pour commémorer la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition datant de 2006.

Le chemin a été long entre la loi du 30 juin 1983 relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage et celle portée par Christiane Taubira correspondant à l'adoption par le parlement le 10 mai 2001 de la reconnaissance de l'esclavage et la traite négrière comme crime contre l'humanité.

Le commerce triangulaire a été mis en place par les européens qui avaient besoin d'une main d'œuvre abondante pour remplacer les amérindiens décimés par les maladies (variole...) transmises par les "conquistadors" européens.

Oublié par la déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789, l'esclavage des noirs est aboli une première fois par la convention du 4 février 1794 avant que Napoléon Bonaparte ne le rétablisse en 1802, effrayé par l'insurrection des esclaves de Saint-Domingue de 1791.

C'est Victor Schoelcher qui en 1848 porte le décret de l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises.

Si « la liberté d'un homme est une parcelle de la liberté universelle » comme le disait ce dernier, le Covid-19 nous montre qu'il n'a aucune frontière. Malheureusement, l'état sanitaire de bon nombre de nos anciennes colonies nous fait craindre le pire.

Cette réalité sanitaire tient d'économies insuffisamment développées mais aussi des insuffisances des gouvernants renforcées par les intérêts des anciennes puissances coloniales et néocoloniales, voire aggravées par la corruption et la captation des richesses par des dirigeants dont certains sont des dictateurs que nous recevons avec déférence.

L'esclavage passé justifié par la soi-disant supériorité de certains peuples, puis la domination post coloniale renforcée par l'émergence du capitalisme moderne, et le pillage des ressources de nos anciennes colonies ont produit cette situation d'inégalité. Aujourd'hui nous pouvons constater que souvent nos "premiers de corvée" sont bien souvent des immigrés venant de nos anciennes colonies. Aujourd'hui, eux comme nos soignants sont en première ligne dans cette période de confinement.

L'esclavage est reconnu depuis le 10 mai 2001 comme crime contre l'humanité ; sa commémoration doit servir de transmission, de partage et aussi de point d'appui pour une lutte sans faille contre toutes les formes modernes d'esclavage. Nous appelons au travers de cette journée à une fraternité entre les peuples quelle que soit leur histoire.

Faisons en sorte que l'abolition totale et à tout jamais de l'esclavage, que l'universalité des droits de l'homme deviennent des réalités.

C'est au nom de cette histoire et de la mémoire des esclaves d'hier, c'est au nom du refus de l'esclavage d'aujourd'hui, que nous devons agir pour une humanité solidaire faite de Femmes et d'Hommes libres et égaux en droits.